

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

05-09-1994¹

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

MONSIEUR VLAEMINCK, G.
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: *V.D.* / 2214005 / Dossier pédagogique 1152

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

----- Unité de formation : COUVERTURE METALLIQUE FAITAGE PERPENDICULAIRE (CONVENTION)

Partenaire: OUVRIERS COUVERTURE METALLIQUE

Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE
TRANSITION

Code Référence : 341108021X1

Etablissement : INSTITUT PROVINCIAL DES ARTS ET METIERS
----- RUE FERDINAND DELCROIX, 33
1400 NIVELLES

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration


F. De Laet.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Mme Wilkin (tél:02/238.86.43) ou Melle Schets (tél:02/238.86.54)

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1**DOCUMENT 8 BIS DOSSIER PEDAGOGIQUE UNITE DE FORMATION**

1. La présente proposition émane du réseau (1)

Provincial et communal

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : **Institut Provincial des Arts et Métiers**

adresse complète : **rue F. Delcroix, 33,
1400 NIVELLES**

n° de matricule : **2.214.005**

n° de téléphone : **067/21.37.14**

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : (3) 3411 08 V 21 X 1

**UF2 COUVERTURE METALLIQUE FAITAGE PERPENDICULAIRE
(CONVENTION OUVRIERS COUVERTURE METALLIQUE) -**

3. Finalité de l'unité de formation :

repris en annexe n°1 de 1 page (2)

4. Capacités préalables requises :

repris en annexe n°2 de 1 page (2)

5. Classement de l'unité de formation.

0 (1) enseignement secondaire : **transition**
degré : **supérieur**

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement :
repris en annexe n°3 de 1 page (2)

7. Programme de (des) cours :

repris en annexe n°4 de 2 pages (2)

8. Fixation des capacités terminales :

repris en annexe n°5 de 2 pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours :

repris en annexe n°6 de 1 page (2)

(1) Biffer les mentions inutiles (4) Soit CG, CT, CTPP, PP ou CPPM

(2) A compléter (5) 1 période = 50 minutes.

(3) Réservé à l'administration

10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

3.1. Dénomination des cours	classement	code U	nombre de périodes
Travaux pratiques	P.P.	C	64
3.2. Part d'autonomie	Auto	P	16
	Total de périodes	✓	80

11 Date de la proposition du P.O. :

Transmise par le réseau

..... 4 - 03. 94

le :

Signature du :

Ch. DE RYCKER
Ch. DE RYCKER
 Chef d'établissement de la C.F. (1) Permanente Le Directeur
 Représentant du P.O. subventionné Cours de Promotion Sociale

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

ce cours
Profil de l'expert : ?

Date : *2.07.94*

Signature : *J. Drey*

13. Décision : **ACCORD PROVISOIRE** - ~~**PAS D'ACCORD**~~ (1)

Motivation de la décision

**OBSERVATIONS
RENCONTREES**

date : **26 AOUT 1994**

Signature :

J. Meunier
J. Meunier
 Administrateur Pédagogique

- (1) Biffer les mentions inutiles
- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'administration

- (4) Soit CG, CT, CTPP, PP ou CPPM
- (5) 1 période = 50 minutes.

**COUVERTURE METALLIQUE AU
DEPART D'UN CHENEAU ENCAISSE
AVEC FAITAGE PERPENDICULAIRE**

(CONVENTION OUVRIERS DE COUVERTURE METALLIQUE)

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

FINALITES GENERALES.

Conformément aux principales finalités définies dans l'article 7 du Décret du 16 avril 1991, paru au Moniteur Belge le 25 juin 1991, organisant l'Enseignement de Promotion Sociale, l'unité de formation devra:

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

FINALITES PARTICULIERES.

A partir de situations vécues par les élèves dans la réalité de l'atelier et des chantiers, en prenant connaissance et en pratiquant les règles de l'art de bâtir et du bel ouvrage, l'élève sera capable de:

- Prendre connaissance et comprendre la forme de l'étanchéité à prévoir pour l'étanchéisation de toitures **au départ d'une forme existante donnée.**
au départ d'un chéneau encaissé avec faitage perpendiculaire aux tasseaux et assemblage à double agrafure pour tasseaux brevetés)
- Déterminer le mode d'exécution de l'ouvrage et le réaliser correctement.
- Choisir le mode d'évacuation des eaux récoltées.
- Déterminer le mode d'exécution de l'ouvrage et le réaliser correctement.
- Prendre connaissance des problèmes de surfaces.

**COUVERTURE METALLIQUE AU
DEPART D'UN CHENEAU ENCAISSE
AVEC FAITAGE PERPENDICULAIRE**

(CONVENTION OUVRIERS DE COUVERTURE METALLIQUE)

CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1 CAPACITES

L'élève doit être capable de :

Garnir une plate-forme en système de tasseaux brevetés au départ d'un chéneau encaissé et contre un mur en partie supérieure.

Ayant pris connaissance des conditions climatiques d'exécution et de la nature du bois, l'élève sera capable de :

- Choisir des feuilles;
- Tracer les feuilles;
- Réaliser le relief des tasseaux brevetés;
- Réaliser les têtes de feuilles;
- Réaliser les pieds de feuilles;
- Découper des pièces;
- Réaliser le bourrelet;
- Plier les feuilles;
- Souder les têtes de feuilles;
- Placer des pattes d'accroche;
- Réaliser la mise en place des feuilles;
- Placer les pattes cavalières;
- Placer les couvre-joints;
- Placer les coulisseaux
- Réaliser le mesurage;
- Réaliser le traçage;
- Réaliser le découpage;
- Réaliser les fins de tasseaux;
- Placer la patte avant du relief;
- Réaliser le brasage de celle-ci;
- Réaliser la fin du couvre joint (cache avant)
- Réaliser le mesurage;
- Réaliser le traçage;
- Réaliser le découpage;
- Réaliser la saignée dans les murs, avant le placement du métal;
- Placer le solin, fixation et brasage.

2.2. TITRES POUVANT EN TENIR LIEU

**ATTESTATION DE REUSSITE DE L'U.F.
COUVERTURE METALLIQUE CHENEAU ENCAISSE**

soit au départ d'un chéneau encaissé et contre un mur en partie supérieure.

**COUVERTURE METALLIQUE AU
DEPART D'UN CHENEAU ENCAISSE
AVEC FAITAGE PERPENDICULAIRE**

(CONVENTION OUVRIERS DE COUVERTURE METALLIQUE)

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES
OU LE REGROUPEMENT**

Pour les travaux pratiques, il est recommandé de ne pas organiser des groupes au delà de 12 étudiants

**COUVERTURE METALLIQUE AU
DEPART D'UN CHENEAU ENCAISSE
AVEC FAITAGE PERPENDICULAIRE**

(CONVENTION OUVRIERS DE COUVERTURE METALLIQUE)

PROGRAMME

Par des exercices répétitifs et progressifs ,
l'étudiant sera capable

- ↳ de découvrir la logique du mode opératoire et les implications d'une réflexion technique

A l'issue de l'U.F. l'élève devra être capable de

COUVRIR UNE TOITURE AU DEPART D'UN CHENEAU ENCAISSE AVEC UN FAITAGE PERPENDICULAIRE AUX TASSEUX EN PARTIE SUPERIEURE ET ASSEMBLAGE A DOUBLE AGRAFURE POUR TASSEUX BREVETES.

- Réaliser le brasage de celle-ci;
- Réaliser la fin du couvre joint (cache avant)
- Réaliser le mesurage;
- Réaliser le traçage;
- Réaliser le découpage;
- Réaliser la saignée dans les murs. avant le placement du métal;
- Placer le solin, fixation et brasage.

↳ et en mettant en jeu le contenu notionnel et les savoir-faire suivants

- *Connaissance et contrôle des caractéristiques des supports qui autorisent l'exécution partielle ou complète des couvertures métalliques.*
- ↳ mesurages
- ↳ traçage,
- ↳ façonnage et de l'assemblage des feuilles métalliques

**COUVERTURE METALLIQUE AU
DEPART D'UN CHENEAU ENCAISSE
AVEC FAITAGE PERPENDICULAIRE**

(CONVENTION OUVRIERS DE COUVERTURE METALLIQUE)

FIXATION DES CAPACITES TERMINALES

A l'issue de l'U.F., l'étudiant devra être capable de réaliser le travail pratique suivant :

Tasseaux brevetés :

**COUVRIR UNE TOITURE AU DEPART D'UN CHENEAU ENCAISSE
AVEC UN FAITAGE PERPENDICULAIRE AUX TASSEaux EN PARTIE
SUPERIEURE ET ASSEMBLAGE A DOUBLE AGRAFURE POUR
TASSEaux BREVETES.**

Ayant pris connaissance des conditions climatiques d'exécution et de la nature du bois, l'élève sera capable de :

- Réaliser le brasage de celle-ci;
- Réaliser la fin du couvre joint (cache avant)
- Réaliser le mesurage;
- Réaliser le traçage;
- Réaliser le découpage;
- Réaliser la saignée dans les murs, avant le placement du métal;
- Placer le solin, fixation et brasage.

Le degré de maîtrise sera atteint si la réalisation est :

- étanche immédiatement
- étanche dans le temps
- conforme aux règles de l'art

**COUVERTURE METALLIQUE AU
DEPART D'UN CHENEAU ENCAISSE
AVEC FAITAGE PERPENDICULAIRE**

(CONVENTION OUVRIERS DE COUVERTURE METALLIQUE)

PROFIL DU (DES) CHARGE(S) DE COURS

un expert reconnu de notoriété publique comme spécialisé dans le secteur de la
couverture métallique